



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Droit et protection de l'enfance

À l'heure où la place de l'enfant dans la société évolue, les enjeux juridiques, sociaux et humains qui le concerne, se multiplient. Cette formation pluridisciplinaire permet d'acquérir des connaissances juridiques en droit civil, administratif et pénal, mises en perspective avec des enjeux essentiels liés à la sociologie et la psychologie de l'enfant. Une attention particulière est portée aux situations d'enfants en danger, aux mécanismes de maltraitance et aux techniques de recueil de leur parole.

→ PUBLICS CONCERNÉS

- Professionnels souhaitant se spécialiser en protection de l'enfance (avocats, juristes, secteur associatif, éducateurs, police, médecins...).
- Étudiants en droit (L3 validée)

→ PRÉREQUIS

- Titulaire d'un L3 en droit ou équivalent (pour les étudiants en droit)
- Connaissances de base en droit civil, pénal et familial
- Motivation à se spécialiser dans la protection de l'enfance

→ OBJECTIFS

- Aborder la protection de l'enfance de façon globale et transversale
- Comprendre les enjeux juridiques, sociaux et psychologiques
- Acquérir des connaissances en droit civil, pénal et administratif
- Identifier et gérer les situations d'enfants en danger
- Développer des outils pour le recueil de la parole de l'enfant

→ COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser le droit civil et pénal des mineurs (substantiel et procédural)
- Appréhender la psychologie de l'enfant et savoir recueillir sa parole
- Accompagner les enfants confrontés à la justice avec efficacité
- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques en protection de l'enfance

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche pluridisciplinaire, études de cas, interventions de professionnels, mises en situation, analyse de cas concrets et accompagnement au mémoire

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Rédaction d'un mémoire accompagnée d'un cas pratique

→ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Victor Poux, Docteur en droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Maître de conférences à l'ICP,
et **Elsa Costa-Attal**, Avocate au Barreau de Paris, membre référente de l'antenne des mineurs et enseignante en droit privé



Une formation spécialisée en droit civil et pénal des mineurs



Des enseignements assurés par des universitaires et des professionnels



Une approche critique et pluridisciplinaire (droit, psychologie de l'enfant, parole de l'enfant)

Dates
2026

Durée
1 an, 120 h, de
septembre à juin

Lieu
ICP campus de
Paris
74 rue de Vaugirard
75006 Paris

Tarif
Nous consulter

Contact
Envoyer un mail à
Margaux Besson :
m.besson@icp.fr